



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données  
Rue des Chanoines 2, 1700 Fribourg

Service public de l'emploi  
Direction  
Bd de Pérolles 25  
1701 Fribourg  
*Courriel et céans*

Autorité cantonale de la transparence et  
de la protection des données ATPrD  
Kantonale Behörde für Öffentlichkeit und  
Datenschutz ÖDSB

La Commission

Rue des Chanoines 2, 1700 Fribourg

T +41 26 322 50 08  
[www.fr.ch/atprd](http://www.fr.ch/atprd)

—  
Réf: LS/coc 2019-PrD-366 et 2019-Trans-165  
Courriel: [secretariatatprd@fr.ch](mailto:secretariatatprd@fr.ch)

*Fribourg, le 2 mars 2020*

## **Avant-projet d'ordonnance modifiant le règlement sur l'emploi et le marché du travail (REMT)**

Madame, Monsieur,

Nous nous référons au courrier du 13 décembre 2019 de Monsieur Olivier Curty, Conseiller d'Etat et directeur, concernant l'objet cité en référence et le remercions de nous avoir consultés à ce sujet.

La Commission en a traité lors de sa séance du 21 janvier 2020. Elle ne se prononce que sur les aspects relatifs à la protection des données et à la transparence (art. 30a al. 1 let. b de la loi du 25 novembre 1994 sur la protection des données, LPrD ; art. 40 let. c de la loi du 9 septembre 2009 sur l'information et l'accès aux documents, LInf).


### **I. Sous l'angle de la protection des données**

La Commission demande que la loi détaille le terme « informations nécessaires » (notamment art. 3 al. 1 et 21c al. 2) en indiquant de quelles informations il s'agit, et qu'elles soient précisées dans une base légale et non dans des directives ou autres. De plus, l'article 21d al. 4 ne mentionne pas la durée de conservation et ne précise pas que, dans le cadre de statistiques, les données doivent être anonymisées. Le terme « données sociodémographiques » utilisé à l'article 28 al. 1 doit être mieux défini.

### **II. Sous l'angle de la transparence**

La Commission n'a aucune remarque à formuler.

Tout en vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

  
Laurent Schneuwly  
Président